



**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC FERROVIAIRE  
DEPARTEMENTAL DE LALUQUE**

**N° 2**

**Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022**

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- . M. Paul CARRERE
- . M. Henri BEDAT
- . Mme Dominique DEGOS
- . Mme Monique LUBIN
- . M. Damien DELAVOIE

**Représentant la Communauté de communes du Pays Tarusate :**

- . M. Christophe MARTINEZ
- . M. Dominique UROLATEGUI

Etaient excusés :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Magali VALIORGUE
- . M. Laurent CIVEL

Etaient également présents :

- . Pour la Communauté de Communes du Pays Tarusate : Mme Angélique CAPDEVIELLE, Directrice Générale des Services
- . Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- . Pour le Conseil départemental :
  - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Christophe MARTINEZ,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2022	Réalisations	Restes à réaliser
<b>Section de Fonctionnement</b>			
Dépenses	161 209,17	1 772,00	
Recettes	161 209,17	161 209,17	
<b>Résultat</b>		<b>159 437,17</b>	
<b>Section d'Investissement</b>			
Dépenses	162 400,80	42 921,60	<b>35 215,20</b>
Recettes	162 400,80	15 400,80	
<b>Résultat</b>		<b>- 27 520,80</b>	
<b>Résultat global</b>		<b>131 916,37</b>	<b>35 215,20</b>

Le Président de séance,

Christophe MARTINEZ